

# LE sputin

LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

## SPÉCIAL NÉGO

### PLANCHER D'EMPLOI ET CONSIDÉRATIONS D'ORDRE MONÉTAIRE : LA STRATÉGIE PATRONALE POUR FAIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL L'UNE DES MEILLEURES UNIVERSITÉS AU MONDE

#### L'UNIVERSITÉ LAVAL : UNE GRANDE UNIVERSITÉ

L'Université Laval est une grande université. Au fil des ans, grâce notamment au travail de ses professeures et professeurs, l'Université Laval s'est maintenue dans le peloton des dix grandes universités canadiennes. C'est là un constat que le Recteur Brière, comme ses prédécesseurs l'ont fait avant lui, n'hésite pas à proclamer.

Dans le document intitulé: *Horizon 2012: Orientations de développement de l'Université Laval*, notre Recteur va jusqu'à proposer que l'Université Laval devienne « l'une des meilleures universités au monde ». Et pour y arriver, il souhaite que notre université offre « des programmes de formation de classe mondiale, à la fine pointe du savoir et de la pédagogie ». Le Recteur souhaite également que l'Université affirme « son leadership et son rayonnement en recherche sur les scènes régionale, nationale et internationale en augmentant substantiellement ses fonds et en soutenant les initiatives de recherche novatrices et porteuses sur les plans scientifique et social ».

Les objectifs ambitieux du Recteur sont, sans nul doute, partagés par la très grande majorité des professeures et professeurs. Mais pour que ces ambitions deviennent réalité, il ne suffit pas de les mettre sur papier et de les susurrer aux oreilles d'un Conseil d'administration. Il faut des professeures et professeurs. Ce qui veut dire enga-

gement, et pour engager, il faut des conditions de travail attirantes et compétitives. Le Recteur a d'ailleurs lui-même reconnu l'importance d'engager de nouvelles professeures et de nouveaux professeurs et de leur accorder des salaires compétitifs. En effet, dans son plan d'action, présenté en avril 2007, on peut lire: « Recruter les meilleurs professeurs en leur offrant un milieu de recherche optimal, des conditions salariales concurrentielles, un environnement universitaire agréable, un soutien facultaire de qualité ».<sup>1</sup>

#### AU SUJET DE L'ENGAGEMENT

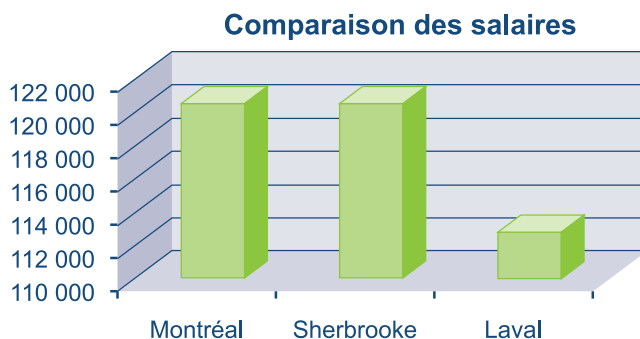
Pour ce qui est de l'engagement, l'Employeur propose, dans le cadre du renouvellement de notre convention collective, d'abaisser le plancher d'emploi (encore!) de 1190 postes de professeures et professeurs à 1180, et ce, à la condition de diminuer des 2/3 la taxe prélevée sur les primes et qui est versée au fonds de soutien aux activités académiques (clause 3.5.05 de la convention collective). Sinon, le plancher d'emploi proposé est de 1160. Premier pas vers l'une des meilleures universités au monde!

<sup>1</sup> Plan d'action du Recteur Denis Brière.  
[www.ulaval.ca/denisbriere](http://www.ulaval.ca/denisbriere)

Lors du Conseil syndical du 22 août dernier, les membres du Conseil ont manifesté leur mécontentement face aux offres patronales et mandaté à l'unanimité le Comité exécutif du SPUL pour mettre en place des moyens de pression.

## AU SUJET DES SALAIRES ET DES CONDITIONS DE DÉPART À LA RETRAITE

Les salaires et les conditions de départ à la retraite sont des éléments déterminants pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié. Voyons, dans un premier temps, où se situent les salaires des professeures et professeurs de l'Université Laval par rapport à ceux de nos collègues de l'Université de Montréal et de l'Université de Sherbrooke, en utilisant comme base de comparaison le salaire d'un professeur titulaire au dernier échelon au 31 mai 2008 :



L'écart avec nos collègues de Montréal et de Sherbrooke est de 6,8 %. Mentionnons que le Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal est présentement en négociation pour le renouvellement de leur convention collective venue à échéance le 31 mai 2008. Au chapitre des salaires, leur demande représente une augmentation de 18 % sur trois ans dont 6 % applicable dès juin 2008. Quelles sont les offres de notre Employeur? Un maigre 3 % pour 2008-2009, 2,5 % pour 2009-2010 et les augmentations qui seront consenties au secteur public et parapublic pour 2010-2011 et 2011-2012. Ces offres, si elles étaient

acceptées, ne permettraient pas de rattraper les salaires de nos collègues de Montréal et de Sherbrooke, même sur un horizon de quatre ans.

En ce qui concerne la retraite, la convention collective actuelle assure aux professeures et professeurs qui partent à la retraite un montant forfaitaire équivalent à 75 % du salaire à 60 ans, 60 % du salaire à 61 ans, 45 % du salaire à 62 ans, 30 % du salaire à 63 ans, 15 % du salaire à 64 ans et 10 % du salaire à 65 ans et plus. Les offres patronales à ce chapitre sont : 45 % du salaire de 60 à 64 ans, 15 % du salaire à 65 et 66 ans et 10 % du salaire de 67 ans à 69 ans. Pour fins de comparaison, nos collègues de l'Université de Sherbrooke reçoivent 100 % de leur salaire s'ils ont cumulé au moins 12 ans de service.

---

Avec de telles offres, comment peut-on prétendre vouloir faire de l'Université Laval une des meilleures universités au monde?

Le *SPULTIN* est publié par le Comité exécutif du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval

John G. Kingma, PRÉSIDENT

Marcel R. Boulay, TRÉSORIER

Christiane Kègle, VICE-PRÉSIDENTE

Yves Lacouture, SECRÉTAIRE

Louise Mathieu, VICE-PRÉSIDENTE

Christian Vadeboncoeur, VICE-PRÉSIDENT

Le SPUL

Plus de 30 ans de collégialité, de solidarité et d'équité

Pavillon Alphonse-Desjardins

2325, rue de l'Université, bureau 3339

Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 656-2955

Télécopieur : 656-5377

Courriel : [spul@spul.ulaval.ca](mailto:spul@spul.ulaval.ca)

Sur la toile : [www.spul.ulaval.ca](http://www.spul.ulaval.ca)

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30